

Comité pour une constitution respectueuse des Aînés

LES SENIORS ÇA VAUT DE L'OR !

Neuchâtel, le 19 mai 2026 : Le Comité pour une Constitution neuchâteloise respectueuse des aîné-e-s a présenté le 19 mai ses arguments et son matériel de campagne en faveur de la modification de la Constitution cantonale neuchâteloise lors du scrutin du 14 juin. Affiches, dépliants, présence sur la rue, débats publics sont au programme de cette campagne pour une meilleure prise en compte des seniors dans la mise en œuvre des futurs réalisations et projets cantonaux.

*« En rédigeant son **Vot'Info** pour le scrutin du 14 juin, le canton et sa chancellerie ont jugé inutile de demander un texte explicatif aux aîné-e-s, pourtant directement concernés. Voilà qui résume bien dans quelle estime nos autorités cantonales tiennent les seniors ! »* Claude-Alain Kleiner, membre du Comité en faveur d'une Constitution cantonale respectueuse des aîné-e-s a posé d'emblée la problématique du scrutin : les Neuchâteloises et Neuchâtelois doivent tout simplement dire s'ils souhaitent que l'Etat favorise mieux la participation, l'autonomie, la qualité de vie et le respect de la personnalité des aîné-e-s.

Les arguments en faveur de cette modification de la Constitution ne manquent pas. En premier lieu, c'est essentiel, cette modification ne coûtera absolument rien à l'Etat. Il lui sera juste demandé de mieux consulter et écouter les seniors. Ce devrait être une évidence : aujourd'hui, les aîné-e-s représentent 20% de la population. Ils seront 25% en 2050. Il est vraiment temps de les écouter plus attentivement.

De plus en plus, les seniors contribuent de manière fondamentale au bon fonctionnement de la société, des familles, du commerce de proximité même. Pourtant les collectivités publiques traitent trop souvent les aîné-e-s comme une population passive et sans importance, qu'on ne consulte jamais. Qu'on informe parfois, avec paternalisme, quand toutes les décisions la concernant ont déjà été prises.

Par ailleurs, permettre aux seniors de rester à domicile et de demeurer autonomes le plus longtemps possible exige une vision politique globale, efficace et cohérente. Ce n'est évidemment possible qu'en consultant et en écoutant les aînés, en tenant compte de leurs avis et de leurs besoins spécifiques.

Pour tous ces motifs, le Comité en faveur d'une Constitution cantonale respectueuse des aîné-e-s recommande de voter **OUI le 14 juin prochain**.

Le Comité :

Michèle Berger-Wildhaber,	anc. Conseillère aux Etats - 079 632 53 02
Pascal Mahon,	Professeur émérite UNINE – 076 249 19 44
AVIVO	Claude-Alain Kleiner, 078 924 35 45
Fédération NE des retraités	Renaud Tripet, 079 794 66 16
Unia comité retraités	John Amos, 076 468 65 06
Être grands-parents aujourd'hui	Jean-Michel Erard, 078 764 49 52